

## Inscriptions Année 2020-21

*(document à conserver par l'adhérent, ne pas retourner cette notice aux ACO)*

La fiche d'inscription ci-jointe devra être accompagnée IMPERATIVEMENT :

- du certificat médical
- du règlement de l'adhésion (chèque séparé à l'ordre des ACO)
- du règlement de la cotisation (1 à 3 chèques à l'ordre des ACO)

**ATTENTION** : L'inscription ne sera déclarée valable que si le dossier est complet, paiements inclus.

Les informations de reprise des cours, de planning et de constitution des groupes vous seront communiquées à partir du forum des associations de Notre Dame d'Oé  
**SAMEDI 5 SEPTEMBRE 2020.**

Une séance d'essai gratuite aura lieu le 1<sup>er</sup> jour des cours pour les nouveaux adhérents, avant inscription définitive.

Le bureau des ACO

### Informations Activité Eveil à la danse (enfants)

<u>TARIFS</u>		
	Membre de la Commune	Membre Hors Commune
Adhésion aux ACO (À payer 1 seule fois par personne et par an pour l'ensemble des activités)	15 €	30 €
Cotisation 1h cours hebdomadaire	155 €	

Pour les activités collectives, hors ateliers chorégraphiques, une remise de 15€ sera consentie sur la 2<sup>nd</sup>e, 3<sup>ème</sup>... activité collective. Les ACO restituent la somme à l'adhérent(e) par chèque avant les vacances de Noël

	Paiement	Date d'encaissement chèque ADHÉSION : 1er-oct.-20		
		Date d'encaissement des chèques COTISATION :		
		15-oct.-20	15-janv.-21	15-avr.-21
<b>155 €</b>	en 1 fois	155 €		
	en 2 fois	80 €	75 €	
	en 3 fois	50 €	50 €	55 €

Dossier à envoyer/déposer dans la boîte aux lettres des ACO à la Mairie de Notre Dame d'Oé :  
A C O Mairie  
1 place Louis Marolles  
37390 NOTRE DAME D'OÉ